

**PERSONNEL ET CONFIDENTIEL**

Lausanne, le 2 juin  
2003

**LETTRE D'INFORMATION URGENTE N°6/2003**

**Programme antidopage hors compétition 2003-2004 entre la FIE et l'Agence Mondiale Antidopage (AMA)**

Madame La Présidente, Monsieur le Président,

Ainsi que nous vous l'avons déjà indiqué en janvier 2003, la FIE a signé une convention avec l'AMA pour que les contrôles antidopage hors compétition soient effectués en collaboration avec cette agence.

Conformément au code de procédure de l'AMA pour les contrôles hors compétitions, 300 tireurs seniors et 300 tireurs juniors provenant des classements officiels de la FIE ont été sélectionnés afin de constituer une liste parmi laquelle l'AMA tirera au sort les escrimeurs qui feront l'objet de contrôles hors compétitions, jusqu'aux J.O. de 2004.

Nous vous faisons parvenir ci-après les noms des tireurs de votre fédération qui figurent sur cette liste. La personne en charge des programmes anti-dopage au sein de votre fédération est priée de remplir les formulaires ci-annexés et de les renvoyer, par e-mail (ou sinon par fax) **avant le 10 juin 2003 à :**

**Chris Butler, Sports Service Officer**

Drug Free Sport Consortium (DFSC) for World Anti-Doping Agency (WADA)

e-mail: [dfsc@asda.org.au](mailto:dfsc@asda.org.au)

fax: +61 (0)2 6206 0201

Cette procédure simplifiée allège considérablement le travail des fédérations nationales qui ne doivent fournir que les informations concernant les athlètes figurant sur la liste qui leur est envoyée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes très cordiales salutations.

René Roch  
Président

